

Le mémo

Mémo

- **Le succès du vélo électrique** : c'est le moyen le plus rapide pour couvrir des distances de moins de 5 km en ville. En 2021, ce sont 660 000 vélos à assistance électrique qui ont été vendus en France, soit 28 % de plus que l'année précédente.
- **L'empreinte écologique du vélo électrique par rapport à la voiture** : un vélo électrique émet 780 fois moins de CO₂ qu'une voiture à essence pour son utilisation et 25 fois moins qu'un véhicule électrique. La fabrication d'un vélo électrique rejette 229 kg de CO₂, à cause des batteries au lithium. Cependant, rapporté au nombre de kilomètres parcourus en moyenne par les cyclistes, le vélo électrique reste bien plus respectueux de l'environnement que la voiture à essence, ou même la voiture électrique.



Source : Shutterstock/© BGStock72

Le vélo électrique est un moyen de transport en plein essor. Malgré le fait qu'il contienne une batterie, son bilan carbone reste bien moindre que celui de la voiture. Quels sont les impacts des différents moyens de transport et les leviers pour une transition énergétique vers la neutralité carbone ?

→ Pour répondre à cette problématique, consultez l'analyse de documents.